



Mis en délibéré et réponse

Par **naelison**, le **15/07/2008** à **16:08**

juste une question
notre affaire (revision de pension alimentaire) a été mis en délibéré le 8 juillet 2008
Mais voila depuis le 8 j'ai appelé mon avocate 3 fois et sa secrétaire me réponds qu'elle n'a pas de réponse
net c matin je passe un coup de fil et voila elle est parti 15 jour en vacances
1 combien de temps entre la réponse et le mis en délibéré
2 y a t il une autre solution que mon avocat?? pour avoir la réponse?
merci d'avance de vos réponses

Par **Tisuisse**, le **15/07/2008** à **19:01**

L'autre solution serait de vous rendre directement au greffe du tribunal pour demander copie du délibéré.